qu'il vous fallait vous procurer de l'argent, 2.500 francs, avez-vous dit ? — R. : Oui.

D. : Avec qui deviez-vous partir ? — R. : On était cinq : mon frère, Verard, Forgues et Vienny.

D. : Votre instituteur a dit que vous aimiez à jouer à la petite guerre, à la condition d'être le général. Votre patron, poursuit le président, était bon pour vous. Personne, à la ferme, ne vous faisait de misères. Pourquoi avez-vous tué votre patron ? — R. : Parce qu'il m'aurait retenu 40 francs sur mon salaire, si je lui avais annoncé mon intention de le quitter. Alors, avec Vienny, nous avons dit : On tuera le patron, on prendra l'argent et on partira.

D. : Qui a eu l'idée de tuer, de commettre six assassinats ?

Jacquiard, qui veut éluder la question, répond :

— On a pensé d'abord à partir en demandant notre argent. Seulement, on se disait : il nous retiendra à chacun nos 40 francs.

D. : Et alors, qui est-ce qui a parlé le premier de tuer et de voler ? — R. : Je ne me souviens pas. On avançait un peu plus fort l'un que l'autre, dit-il enfin.

D. : Vous voulez dire sans doute que vous vous entraîniez mutuellement ? — R. : Oui, mossieu.

D. : Ça ne vous a pas répugné cette idée de tuer ?

L'accusé ne répond pas.

D. : Vous étiez d'accord depuis le matin pour tuer vos patrons ? — R. : Oui.

D. : Et les enfants, deviez-vous aussi les tuer ? — R. : Je ne voulais pas. C'est Vienny qui les voulait tuer. (Mouvement).

D. : Bref, après avoir obtenu de votre patron, non pas seulement les 150 francs que vous lui demandiez, mais 200 francs, vous partez avec Vienny pour Ravières. Là, vous achetez deux revolvers. Vous en aviez déjà un à six coups que vous aviez apporté de Suisse. Vous achetez encore des cartouches en nombre considérable, une lanterne sourde, des vêtements, deux valises. Vous faites couper vos cheveux et vous achetez un chapeau. Vous vouliez aussi vous procurer un billet de chemin de fer pour Dijon, mais vous n'avez pas pu, paraît-il, pourquoi ? — R. : C'était pour aller à Marseille.

Les réponses sont cyniques. Jacquiard donne l'impression d'une petite brute. Durant l'interrogatoire, Vienny semble s'ennuyer et se désintéresser du débat.

Le Président aborde la scène du drame.

— Vous avez dit à Vienny : Va chercher le patron. Dis-lui que le taureau est malade. Et tandis qu'il le regardera, je tirerai dessus ? — R. : Oui, monsieur.

D. : Votre plan était bien conçu. L'endroit était clos, isolé. On ne pouvait pas entendre le bruit de la détonation de l'arme à feu. Vous aviez bien préparé votre guet-apens. Jamais préméditation ne fut mieux établie. Vous tirez sur le malheureux Verrières, par derrière, et vous ne le manquez pas. Il est tombé sans bouger, suivant votre expression. Votre patronne, vous l'avez abattue aussi à coups de revolver. Et Vienny, que faisait-il, pendant ce temps-là ? — R. : Il a voulu tirer, le coup n'est pas parti.

D. : C'est bien vrai ? — R. : Oui, mossieu.

L'interrogatoire porte ensuite sur l'assassinat des autres victimes et sur l'arrestation des accusés.

Aucun fait nouveau n'est révélé.

Le président demande alors à Jacquiard s'il regrette son horrible forfait.

Oui, Mossieu, répond simplement l'accusé.

Voyons, dites le donc autrement à MM. les jurés. Mais Jacquiard ne dit mot. Avant d'interroger Vienny : N'avez-vous rien à dire demande encore le président.

Non ! Mossieu, rien.

L'interrogatoire de Vienny

Après une suspension d'audience, le président procède à l'interrogatoire de Vienny.

L'accusé explique qu'il avait pris l'habitude de se laisser conduire par Jacquiard, parce que celui-ci plus fort le défendait contre les camarades qui voulaient le battre.

Le président le questionne, pourquoi le meurtre des gens de la ferme avait-il été résolu.

On avait cassé une fourche.

Alors, on avait dit : il faudra la payer, et puis, petit à petit, on en est arrivé à dire : Si on tuait les patrons (mouvements prolongés dans l'auditoire).

Et qui est-ce qui le premier en a eu l'idée.

Je ne le sais pas.

Etait-il décidé aussi qu'on tuerait les domestiques ?

Je ne sais pas.

Et les enfants ?

Je me basais sur ce que me disait Jacquiard.

Vous étiez bien décidé à tuer ?

Oui Monsieur.

Cela ne vous a rien fait de voir votre patron tué devant vous ?

Je ne me le rappelle pas.

Après l'interrogatoire de Vienny et l'audition de plusieurs témoins, l'audience est levée à 6 heures.

La suite des débats est renvoyée à demain.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

506 ÉLECTIONS sont validées

Paris, 3 juin.

La séance est ouverte à 4 heures, sous la présidence de M. Brisson.

Les députés sont peu nombreux, mais bavardent entre eux avec animation. Les unifiés sont au grand complet. Quant aux radicaux, ils brillent par leur absence. Les tribunes sont à peu près vides. M. Briand est seul au banc du gouvernement.

Le président prononce l'éloge funèbre de M. Chauvier, député socialiste-unifié de la Seine.

LA VERIFICATION DES POUVOIRS

Dès ce matin, l'« Officiel » a publié les rapports sur les élections non contestées ; il y a 506 élections de cette catégorie dont la ratification est proposée. Leur validation, par la Chambre, permettra à celle-ci de se constituer définitivement. Si la Chambre ne peut valider ce soir toutes les élections elle achèvera ce travail lundi.

L'élection du bureau définitif se fera mardi et, selon toutes probabilités, le cabinet fera jeudi, 9 juin, sa déclaration ministérielle.

L'ordre du jour apelle la vérification des pouvoirs. Le premier validé est M. Pierre Goujon (1re circonscription de Bourg). La Chambre valide ensuite, sans interruption, MM. Bozonet (Bourg 2e), Crépel (Gex), Chanal (Nantua), Bollet (Trévoux), Couesnon (Château-Thierry), Ganault (Laon 1re), Castelin (Laon 2e), Ringuier (Saint-Quentin 1re), Magniaudé (Soissons), Ceccaldi (Vervins 1re), Hauet (Vervins 2e), Paturet (Gannat), Ch. Dumas (La Palisse), Thivrier (Montluçon 1re), Lamoureux (Montluçon 2e), Mille (Moulins 1re), Brizon (Moulins 2e), Bonniard (Embrun), Blanc (Gap), Fayssat (Grasse 1re), Gillette Arimondy (Grasse 2e), Raiberti (Nice 1re), Lairolle (Nice 2e), Poullan (Nice 3e), Donadei (Puget-Theniers), Duclaux-Monteil (Largentière), Bourely (Privas 1re), Astier (Privas 2e), Jules Roche (Tournon), Albert Polain (Mézières 1re), Doizy (Mézières 2e), Dunaime (Rocroi), Gallois (Sedan), Lucien Hubert (Vouziers), le général Pédoya (Pamiers), Second (St-Girons), Thierry-Delanoue (Bar-s/Aube), Paul Meunier (Bar-s/Seine), Bachimon (Nogent-s/Seine), Berniolle (Troyes 1re), Sauzede (Carcassonne 1re), Malavialle (Carcassonne 2e), Jean Durand (Castelnaudary), Dujardin-Beaumetz (Limoux), Aldy (Narbonne 1re), Massabuau (Espalion), Balitrand (Millau), Monsservin (Rodez 1re), Gaffier (Rodez 2e), Alfred Cibiel (Villefranche 1re), Cabrol (Villefranche 2e), André Lefèvre (Aix 1re), Camille Pelletan (Aix 2e), Sixte-Quenin (Arles), Cadenat (Marseille 2e), Thierry (Marseille 3e), Brisson (Marseille 4e), Bouge (Marseille (5e), le baron Gérard (Bayeux), Chéron (Caen 1re), Engerand (Caen 2e), Le Cherpy (Falaise), Laniel (Lisieux), Ernest Flandin (Pont-l'Evêque), Delafosse (Vire), Baduel (Murat), Mairat (Angoulême 1re), James Hennessy (Cognac), Raynaud (Ruffec), Larquier (Jonzac), Voyer (Marennes), de Lanessan (Rochefort), André Hesse (La Rochelle), Lauraine (Saintes 1re), Nicolle Saintes 2e) Debaune (Bourges 1re), Breton (Bourges 2e), Emile Dumas (Saint-Amand-Montrond 1re), Mauger (Saint-Amand-Montrond 2e), J.-B. Morin (Sancerre), Lachaud (Brive 1re), Doussaud (Brive 2e), Mons (Tulle 1re), Tave (Tulle 2e), Delmas (Ussel), Pierangeli (Bastia), Adolphe Landry (Calvi), Camuzet (Beaune 1re), Pierre Charles (Beaune 2e), Vincent (Châtillon-s/Seine), Bouhey-Allex (Dijon 1re), Mateau (Dijon 2e), Lefol (Semur), Baudet (Dinan 1re), De Chappe-Delaine (Dinan 2e), De Kerguezec (Guingamp 1re), Turmel (Guingamp 2e), Even Lannion 1re), Letroadec (Lannion 2e), Mando (Loudeac (Armes (St-Brieuc 1re), Limon (St-Brieuc 2e), Simonet (Aubusson), Viviani (Bourganeuf), Judet (Boussac), Binet (Guéret), De la Batut (Bergerac 1re), Clément Clament (Bergerac 2e), Sireyjol (Nontron), Beaumande (Périgueux 1re), David (Périgueux 2e), Brunet (Ribérac), Sarrazin (Sarlat), Beauquier (Besançon 1re), Metin (Besançon 2e), Marc Réville (Montbéliard), Girod (Pontarlier), Maurice Long (Dié), Bavisa (Montélimar), Roux-Costadeau (Valence 1re), Charles Chabert (Valence 2e), Louis Passy (Les Andelys), Camille Fouquet (Bernay), Abel Lefèvre (Evreux 1re), Modeste Leroy (Evreux 2e), Deboury (Louviers), Lhopiteau (Chartres 1re), Maunoury (Chartres 2e), L. Baudet (Châteaudun), Violette (Dreux), Deschanel (Nogent-le-Rotrou), Goude (Brest 1re), Villiers (Brest 2e), l'abbé Gayraud (Brest 3e), Dubuisson (Chateaulin 2e), Cloarec (Morlaix 1re), De Mun (Morlaix 2e).

MM. Lebail (Quimper 1re), Hemon (Quimper 2e), Le Louedec (Quimperlé), Rouger (Nîmes 2e), Compère-Morel (Uzes), Bourguet (Le Vigan), Onengi (Muret), Bourgues (St-Gaudens 1re), Ruau (St-Gaudens 2e), Bedouce (Toulouse 1re), Ellen Prevot (Toulouse 2e), Cruppi (Toulouse 3e), Auriol (Villefranche), Dufrèche (Condom), Thierry-Cazes (Lectoure), Tournan (Lombez), Noulens (Mirande), Emile Constant (Bazas), Pierre Dupuy (Blaye), Chaumet (Bordeaux 1re), Ballande (Bordeaux 2e), Camelle (Bordeaux 3e), de la Trémoille (Bordeaux 4e), Cazauvieilh (Bordeaux 6e), Delissagaray (Lesparre), Combronze (Libourne 1re), Chastenet Libourne 2e), Lafferre (Béziers 1re), Bartho (Béziers 2e), Pélisse (Lodève), Leroy-Beaulieu (Montpellier 1re), Reboul (Montpellier 2e), Molle (Montpellier 3e), Lefas (Fougères), Porteu (Montfort), Du Halgouet (Redon), Le Hérissé (Rennes 1re), René Brice (Rennes 2e), Guernier (St-Malo 1re), Surcouf (St-Malo 2e), Le Gonidec de Traissan (Vitré), Patureau-Mirande (Châteauroux 1re), Cosnier (Châteauroux 2e), Dufour (Issoudun).

A ce moment, M. Etienne, vice-président, remplace au fauteuil présidentiel M. Brisson, fatigué par la longue lecture qu'il vient de faire.

La Chambre poursuit la vérification des pouvoirs et valide successivement MM. Fouché (Chinon), Alphonse Chautemps (Loches), Besnard (Tours 1re), Emile Faure (Tours 2e), Raffin-Dugens (Grenoble 1re), Mistral (Grenoble 2e), Dubarlé (St-Marcellin), Janin (Latour du Pin 1re), Chanoz Latour du Pin 2e), Brenier (Vienne 1re), Plissonnier (Vienne 2e), Ponsot (Dôle), Ed. Chapuis (Lons-le-Saunier), Charles Dumont (Poligny), Tarbouriech (St-Claude), Chaolet (Dax 1re), Loustalot (Dax 2e), Damour (Mont-de-Marsan 1re), Bouyssou (Mont-de-Marsan 2e), Dulau (St-Sever), Treignier (Blois 1re), Paul Boncour (Blois 2e), Pichery (Romorantin), Rivière (Vendôme), Gilbert Laurent (Roanne 1re), Jean Morel (Roanne 2e), Briand (St-Etienne 1re), Durafour (St-Etienne 2e), Arbel (St-Etienne 3e), Boudoint (St-Etienne 4e), Devins (Brioude), Boutard (Le Puy 1re), Durand (Le Puy 2e), Neron (Yssingeaux), de la Ferronnays (Ancenis), Ginoux-Defermon (Châteaubriant), Guisthau (Nantes 1re), Sibille (Nantes 2e), Roch (Nantes 3e), De Dion (Nantes 4e), De Juigne (Paimbœuf), Delaroche-Vernet (St-Nazaire 1re), de Montaigu (St-Nazaire 2e), Alasseur (Gien), Vazeille (Montargis), Rabier (Orléans 1re), de Monzie (Cahors), Becays (Figeac), Malvy (Gourdon), Cels (Agen), Soussial (Marmande), Duffau (Nérac), Georges Leygues (Villeneuve-Saint-Lo), Monestier (Florac), de Chambrun (Marvejols), Piou (Mende), Ferd. Bougère (Angers 2e), Giou (Baugé), Delahaye (Cholet 1re), de Blacas (Cholet 2e), Laurent Bougère (Segré), Dior (Avranches), Mahieu (Cherbourg), Boissel-Dombreval (Coutances), A. Legrand (Mortain), Rauline (St-Lo), Villault-Duchesnois (Valognes), Drelon (Châlons-sur-Marne), Pechadre (Epernay), Lannes de Montebello (Reims 1re), Lenoir (Reims 2e), Haguenin (Reims 3e), Margaine (Sainte-Menehould), Dhaudos (Vitry-le-François), Dessoye (Chaumont), Roret (Langres), Albin Rozet (Vassy), de Villebois-Mareuil (Château-Gontier), Boissel (Laval 1re), Dutreil (Laval 2e), de Hercé (Mayenne 1re), Chaulin-Servinière (Mayenne 2e), Lebrun (Briey 1re), Grandjean (Briey 2e), Mequillet (Lunéville), Marin (Nancy 1re), de Ludre (Nancy 2e), Driant (Nancy 3e), Gustave Chapuis (Toul), Maginot (Bar-le-Duc), Grosdidier (Commercy), Lefébure (Montmédy), Noël (Verdun), Nail (Lorient 1re), Lerouzic (Lorient 3e), de Rohan (Ploermel), de Lanjuinais (Pontivy 1re), Brard (Pontivy 2e), de l'Estourbeillon (Vannes 1re), Forest (Vannes 2e), Renard (Clamecy), Jousselin (Cosne), Masse (Nevers 1re), Roblin (Nevers 2e), Pasqual (Avesnes 1re), Defontaine (Avesnes 2e), Vincent (Avesnes 3e), Alfred Leroy (Cambrai 1re), Seydoux (Cambrai 2e), Goniaux (Douai 1re), Guislain (Douai 2e), Alfred Dumont (Dunkerque 1re), Henri Cochin (Dunkerque 2e), abbé Lemire (Hazebrouck 1re), Plichon (Hazebrouck 2e), Vandamme (Lille 1re), Ghesquière (Lille 2e), Delory (Lille 3e), Danesette (Lille 4e), Potié (Lille 6e), Dubled (Lille 6e), Jules Guesde (Lille 7e), Dron (Lille 8e), Grousseau (Lille 9e), Bouvier (Valenciennes 1re), Davaine (Valenciennes 2e), Selle (Valenciennes 3e), Hucher (Beauvais 1re), Bouffandeau (Beauvais 2e), Delpierre (Clermont), Chopinet (Senlis).

Dariac (Alençon), de Mackau (Argentan), Rouleaux Dugage (Domfront, 1re), Adicard (Domfront, 2e), Ballard Desbois (Mortagne), Loth (Arras, 2e), Delelis (Béthune, 1re), Lamendin (Béthune, 2e), Myrens (Boulogne, 1re), Delcluze (Boulogne, 2e), Defrance (Boulogne, 3e), Victor Morel (Montreuil), Lefebvre du Prey (St-Omer, 1re), Jonnart (Saint-Omer, 2e), Roden (St-Pol), Hoassaing (Ambert), Marron (Clermont-Ferrand, 1re), A. Fabre (Clermont-Ferrand, 2e), Clémentel (Riom, 1re), Maison (Riom, 2e), Chamerlat (Thiers), Garat (Bayonne, 1re), Guichenne (Bayonne, 2e), Pradet-Balade (Mauléon), Barthou (Oloron), Léon Bérard (Orthez), d'Iriart d'Etchepare (Pau, 1re), Paul Dupuy (Argelès), Nogues (Bagnères-de-Bigorre), Fitte (Tarbes, 2e), Pujade (Céret), Menant (Perpignan, 1re), Dalbiez (Perpignan, 2e), Em. Brousse (Prades), Schneider (Belfort), Justin Godart (Lyon, 1re), Gourd (Lyon, 2e), Augagneur (Lyon, 3e), Rognon (Lyon, 4e), Manus (Lyon 5e), Marietton (Lyon, 6e), Colliard (Lyon, 7e), Aynard (Lyon, 8e), Berlie (Lyon, 10e), Emile Bender (Villefranche, 1re), Bonnevay (Villefranche, 2e), Bagally (Gray), Renoult (Lure, 1re), Mattis (Lure, 2e), Germain Périer (Autun 1re), Coureau (Autun, 2e), Bouveri (Chalon, 1re), Chaussier (Chalon, 2e), Chavet (Charolles, 1re), Ducarrouge (Charolles, 2e), Maître (Louhans), Simonet (Mâcon, 1re), Simyan (Mâcon, 2e), Laroche (La Flèche), Caillaux (Mamers), Bouttié (Le Mans, 1re), Galpin (Le Mans, 2e), Ajam (St-Calais), Felix Chautemps (Albertville), Borrel (Moutiers), Delérise (St-Jean-de-Maurienne), Emile Favre (Bonneville), Fernand David (St-Julien), Jacquier (Thonon), Maurice Barrès (Paris, 1er arrondiss.), l'amiral Bienaimé (Paris, 2e arr.), Puech (Paris, 3e arr.), Failliot (Paris, 4e arr.), Painlevé (Paris, 5e arr., 1re) Desplas (Paris, 5e arr., 2e), Charles Benoist (Paris, 6e arr.), Lerolle (Paris, 7e ar.), 1re), Sprouck (Paris, 7e arr., 2e), Denys Cochin (Paris, 8e arr., 1re), Maurice Binder (Paris, 8e arr., 2e), Georges Berry (Paris, 9e arr., 1re), Escudier (Paris, 9e arr., 2e), Groussier (Paris, 10e arr., 1re), Tournade (Paris, 10e arr., 2e).

Lavaud (Paris, 11e ar., 2e) ; Lauche (Paris, 11e ar., 3e) ; Millerand (Paris, 12 ar., 1re) ; Colly (Paris, 12e ar., 2e) ; Leboucq (Paris, 13e ar., 1re) ; Buisson (Paris, 13e ar., 2e) ; Messimy (Paris, 14e ar., 1re) ; Steeg (Paris, 14e ar., 2e) ; Beauregard (Paris, 17e ar., 1re) ; Millevoy (Paris, 16 ar., 2e) ; Paul Pugliesi-Conti (Paris, 17e ar., 1re) ; Ernest Roche (Paris, 17e ar., 3e) ; Sembat (Paris 18e ar., 1re) ; Rouanet (Paris, 18 ar., 2e) ; Bussat (Paris, 18e ar., 3e) ; Bruent (Paris, 19e ar., 1re) ; Rozier (Paris, 19e ar., 2e) ; Dejeante (Paris, 20e ar., 1re) ; Vaillant (Paris, 20 ar., 2e) ; Verber (St-Denis, 1re) ; Walter (St-Denis, 2e) ; Meslier (St-Denis, 3e) ; Willm (St-Denis, 4e) ; Depasse (St-Denis, 5e) ; Dubois (St-Denis, 6e) ; Voilin (St-Denis, 7e) ; Ch. Deloncle (Sceaux, 1re) ; Albert Thomas (Sceaux, 2e) ; Chenal (Sceaux, 3e) ; Coutant (Sceaux, 4e) ; Bignon (Dieppe, 1re) ; De Folleville (Dieppe, 2e) ; Siegfried (Le Havre, 1re) ; Brideau (Le Havre, 2e) ; Bureau (Le Havre, 3e) ; Bouctot (Neufchâtel) ; Leblond (Rouen, 1re) ; De Pomereu (Rouen, 2e) ; Mouchel (Rouen, 3e) ; Quilbeuf (Rouen, 4e) ; Quesnel (Yvetot) ; Parrissoud (Meaux, 1re) ; Lhoste (Meaux, 2e) ; Forgemol de Bostquenard (Melun) ; Derveloy (Provins) ; Dalimier (Corbeil 1re) ; Franklin Bouillon (Corbeil, 2e) ; François Carnot (Etampes) ; Cornudet (Pontoise, 1re) ; Amiard (Pontoise, 2e) ; Vian (Rambouillet) ; Berteaux (Versailles, 1re) ; Bonnefous (Versailles, 2e) ; Thalamas (Versailles, 3e) ; Savary de Beauregard (Bressuire) ; Disleau (Niort, 1re) ; De la Porte (Niort, 2e) ; Demellier (Parthenay) ; Coache (Abbeville, 1re) ; Des Lyons (Abbeville, 2e) ; Lecointe (Amiens 1re) ; Josancoux (Amiens, 2e).

Dusevel (Doullens) ; Klotz (Montdidier) ; Andrieu (Albi, 1re) ; Jaurès (Albi, 2e) ; Amédée Reille (Castres, 2e) ; Sabin (Gaillac) ; Guiraud (Lavaur) ; Frayssinet (Castelsarrazin) ; Dupuy (Moissac) ; Boriés (Montauban) ; Fournent (Draguignan) ; Pourquery de Boisserin (Avignon) ; Guichard (Carpentras) ; Lacour (Orange) ; Perrier (Fontenay-le-Comte, 2e) ; De Lavrignais (La Roche-sur-Yon, 2e) ; De Baudry d'Asson (Les Sables-d'Olonne, 2e) ; Painoivray Blanchard (Montmorillon) ; De Montjou (Poitiers, 1re) ; Raoul Peret (Poitiers, 2e) ; Betoulle (Limoges, 1re) ; Tarrade (Limoges, 2e) ; Marquet (Rochechouart) ; Abel Ferry (Epinal, 2e) ; Mathis (Mirecourt) ; Picard (Neufchâteau) ; Flayelle (Remiremont) ; Verlot (St-Dié, 1re) ; Schmitt (St-Dié, 2e) ; Milliaux (Auxerre, 1re) ; Ribière (Auxerre, 2e) ; Gallot (Avallon) ; Loup (Joigny) ; Javal (Sens) ; Perreau Pradier (Tonnerre) ; Colin (Alber, 1re) ; Brousais (Alger, 2e) ; Cuttoli (Constantine, 1e) ; Thomson (Constantine, 2e) ; Trouin (Oran, 1re) ; Etienne (Oran, 2e) ; Grodet (Guyane).

La suite des validations est renvoyée à la séance de lundi 4.

La séance est levée à 6 heures.

LES FRAUDES DANS LA MARINE

Quatre fonctionnaires comparaissent devant le tribunal maritime

Toulon, 3 juin. — Les débats sur les affaires des fraudes dans la marine ont commencé aujourd'hui, devant le tribunal maritime de Toulon.

Dans la première affaire les prévenus ne sont qu'au nombre de quatre : deux commis de direction des travaux, Rebuffel et Leguen, un commis de comptabilité, Cicéron, et un représentant à la marine, M. d'Hers.

Rebuffel est inculpé de faux en écritures, escroqueries, soustractions frauduleuses et corruption ; les deux autres commis sont inculpés de complicité de ces faits, et d'Hers est inculpé de corruption d'employé de la marine.

Sur chacun des faits qui lui sont reprochés, Rebuffel se défend très énergiquement. Il répond à toutes les questions qui sont posées avec une grande précision ; il dit que les caisses d'emballage sorties avec des billets établis par lui servaient aux fournisseurs pour remporter leurs marchandises rebutées. Il reconnaît avoir établi le billet qui servit à sortir les barriques, mais il nie avoir imité la signature de l'ingénieur Agasse Lafont. Il a reçu de l'argent, mais c'était pour reconnaître des faits en dehors de ses fonctions.

Plusieurs incidents se sont produits dans l'assistance et le commandant menace de faire évacuer la salle et de faire emprisonner les auteurs du tumulte.

Toulon, 3 juin. — Les débats se sont poursuivis par l'interrogatoire du commis Legaine. Celui-ci reconnaît avoir fait une démarche auprès de l'employé aux écritures Castellanot, pour le prier de ne pas ébruiter l'affaire des faux billets de sortie.

Legaine nie avoir sorti frauduleusement des matières établies par Rebuffel.

Dhers reconnaît avoir donné 250 francs à Rebuffel pour le récompenser de lui avoir indiqué plusieurs maisons dont il pouvait devenir le représentant. Ses déclarations concordent avec celles de Rebuffel.

Toulon, 3 juin. — Après la déposition du contrôleur Bijard, qui déclare que le contrôle n'est pas suffisamment assuré à Toulon, la séance est levée.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 3 juin.

A LA CHAMBRE

Une interpellation

Dans sa réunion d'aujourd'hui, le groupe socialiste-unifié s'est occupé de la grève des chemins de fer du Sud. M. Fouoment, député de Draguignan, a été chargé de se rendre sur place pour faire une enquête. Une commission aura une entrevue avec MM. Briand et Millerand. Le groupe a enfin décidé d'interpeller sur cette grève et d'accepter que cette interpellation soit jointe à celle sur la politique générale.

Les réunions de groupes

Presque tous les groupes de la Chambre se sont réunis aujourd'hui, c'est le travail de déclassement et de reconstitution qui se poursuit.

La gauche démocratique

Le groupe de la gauche démocratique s'est de nouveau réuni aujourd'hui. Il compte déjà 90 inscrits ; parmi les nouveaux membres qui sont venus prendre part à la réunion d'aujourd'hui et adhérer au groupe, on cite MM. Caillaux, Etienne et Thomson.

Le président, M. d'Iriart d'Etchepare, a rappelé dans quelles conditions et sur quel programme politique la gauche démocratique s'était reconstituée. Le groupe est formellement opposé à toute extension nouvelle des monopoles d'Etat ; il est pour la défense laïque, pour la réforme fiscale et enfin absolument antisocialiste. Il est formellement opposé à toute alliance avec les collectivistes.

M. Caillaux, en adhérant au groupe, a paru se mettre en contradiction avec le discours qu'il a prononcé au cours de la dernière législature. Aujourd'hui, il s'est expliqué et a dit que sa présence signifiait qu'il était hostile à tout monopole d'Etat.

Sur sa proposition on a élu une commission de onze membres, chargée de préparer à bref délai le programme politique du groupe. Cette commission se compose de MM. Chaumet, d'Iriart d'Etchepare, Raynaud, Dalimier, Ajam, Modeste Leroy, Thomson et Caillaux, plus trois nouveaux députés : MM. Dariac, Bérard et Roden.

La gauche radicale

La gauche radicale s'est réunie sous la présidence de M. Lauraine, pour constituer son bureau. Ont été élus, par acclamation, président M. Cruppi ; vice-présidents, MM. Dron et Dessoye ; secrétaires, MM. Cuny de Kerguezec Morel (Haute Saône) Noël Schmidt questeur M. Renard.

Ont été désignés ensuite comme candidats du groupe au bureau de la Chambre. Pour la vice-présidence M. Dron ; pour la questure, M. Chapuis (Meurthe-et-Moselle), pour le secrétariat, MM. Larquier et Balitrand.

Les socialistes-unifiés

La réunion des unifiés était très nombreuse. Tous les élus du parti étaient présents, à cinq ou six exceptions près. M. Bedouce présidait. C'est la question de la nomination des grandes commissions qui faisait l'objet principal de la convocation.

Chez les progressistes

Les progressistes se sont réunis pour discuter de l'attitude qu'ils doivent prendre vis-à-vis des autres groupes de gauche. Les membres appartenant à la fraction avancée du groupe ont longuement insisté pour qu'une entente soit tentée avec la gauche démocratique. Finalement, on a résolu d'entamer des démarches pour arriver à une sorte d'action commune avec ce parti. La candidature de M. Thierry sera posée à la vice-présidence de la Chambre, les autres groupes de gauche mis au courant de ces décisions sont résolus, assure-t-on à repousser toutes les avances des progressistes.

BAGARRES ENTRE AGENTS & GRÉVISTES

Trois arrestations

Paris, 3 juin. — Cent cinquante serruriers grévistes s'étaient rendus aux ateliers de M. Jomain, 34, rue Brancion, pour empêcher les ouvriers de rentrer. Les gardiens de la paix et les gardes municipaux sont intervenus.

Un des grévistes, Henry Ménard, âgé de 43 ans, demeurant 230, rue de Vaugirard, ayant traité les agents de « fainéants », fut appréhendé par les agents Reboul et Renard. Il opposa une très vive résistance, se débattit violemment, frappa d'un coup de pied l'agent Reboul et de deux coups de pied l'agent Renard et parvint à s'échapper. Il fut rejoint par l'agent Estayer qu'il blessa au bras gauche.

Pendant ce temps, un autre gréviste, Aimé Testier, âgé de vingt ans, demeurant 265, rue de la Croix-Nivert, tombait sur l'agent Renard et tentait de l'assommer à coup de poings, et l'ouvrier Ch. Pessiny, demeurant rue Caillié, s'écriait : « Allons, tapons sur ces « vaches-là ! », en frappant l'agent Droit.

Des renforts de police étant arrivés, les trois forcenés furent arrêtés et conduits au poste de la rue Saint-Lambert, à la disposition de M. Buchotte, commissaire de police. En chemin, ils n'ont cessé d'insulter les agents, les traitant de « vaches, fainéants », etc., et leur répétant : « On vous aura ! »

Dernière Heure

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS & PAR FIL SPÉCIAL

Le "Pluviose" déséchoué

LE SUCCÈS DU RENFLOUEMENT

Calais, 3 juin. — Le renflouement du « Pluviose » a pleinement réussi. Après que le submersible eut quitté le pont, on profita de la marée basse pour retendre et équilibrer les chaines.

Les dispositions nécessaires ont été prises pour empêcher que les pontons soient drossés par le courant, au moment du reflux. La gabarre «Girafe» fut amarrée à l'un des pontons et prit son mouillage avec une chaine et une ancre.

A 3 heures, les premiers effets du flux se font sentir ; les eaux montent autour des pontons retenus au fond.

A 4 heures, arrivent sur les lieux, à bord du torpilleur « 257 », le ministre de la Marine, l'amiral Bellue, M. Trépon, préfet ; Richman, sous-préfet ; Salembier, maire de Calais ; les ingénieurs et diverses personnalités. Le ministre embarque avec l'amiral et sa suite dans une chaloupe à vapeur ; il aborde les pontons qu'il visite l'un après l'autre ; puis revient dans la chaloupe, d'où il suit le travail du flux.

A 4 heures et demie, les pontons qui n'immergent plus que de 1 m. 75, n'enfoncent plus et comme la mer monte toujours, le « Pluviose » doit flotter.

A 5 heures, le remorqueur «Mouflon» prend position. S'attelant par le travers d'un ponton, il tire ; l'attirail se déplace, le « Pluviose » flotte.

On commence aussitôt une série de manœuvres pour suivre le tracé déterminé par le remorqueur « Utile ». Ce tracé décrit de nombreux méandres pour se maintenir dans les grands fonds. C'est le quai de la Colonne, dans l'avant-port, qui a été choisi pour l'échouage.

A 6 heures, le « Pluviose » touche un fond ; on le dégage par un virage et après un long détour, on le ramène droit vers le port.

A 8 heures un quart, le *Pluviôse*, toujours tiré par le *Mouflon*, arrive en face des jetées et touche le fond. Les pontons prennent leur mouillage pour passer la nuit ; ils se trouvent à moins d'un kilomètre de l'entrée du chenal.

Le *Pluviôse* a donc marché en ligne droite environ deux kilomètres.

Demain, à la marée de 8 heures, le voyage continuera. Le *Pluviôse* est échoué par un fond de 12 mètres à la basse mer.

Le ministre, l'amiral et leur suite sont rentrés à l'hôtel.

Télégramme du commissaire central de Calais au ministère de l'intérieur

Paris, 3 juin. — Le ministre de l'intérieur a reçu la dépêche suivante du commissaire central de Calais :

A pleine mer, le Pluviôse a été déséchoué par les chalands. La première étape s'est très bien effectuée. Le sous-marin, qui était à deux milles à l'ouest, se trouve actuellement à l'est des jetées, à environ 500 mètres.

Trois Ministres Français à Bruxelles

Les réceptions à l'Hôtel de la Légation de France

Bruxelles, 3 juin. — MM. Dupuy, Trouillot et Ruau, ont reçu à 5 heures et demie, à l'Hôtel de la Légation de France, la Chambre de commerce française de Bruxelles et la Chambre de commerce française et d'industrie.

MM. Rolland, président de la Chambre de commerce française, et de Garrigues, au nom de la Chambre de commerce française et d'industrie, ont prononcé des discours de bienvenue.

Ce dernier a fait l'historique de l'Association qui, depuis sa fondation a distribué une somme de 1.175.000 francs à des Français nécessiteux. Il parle au nom de l'Union française de bienfaisance, de la Société de secours mutuels « La Fraternelle », de la section des Vétérans des Armées de Terre et de Mer, des Ingénieurs français des Arts et Manufactures.

Il fait ensuite l'éloge de M. Beau et dit que c'est avec une véritable joie que les Français résidant à Bruxelles, ont applaudi à sa nomination de grand officier de la Légion d'honneur.

Faisant allusion à la catastrophe du « Pluviose », M. de Garrigues déclare que les Français résidant à Bruxelles s'associent au chagrin causé par la perte des braves officiers et marins français, qui ajoutent leur nom à la longue liste des marins morts au service de la France. Il annonce que la Chambre française de commerce et d'industrie fait don d'une somme de 500 francs à répartir entre les familles les plus pauvres des victimes du « Pluviose ».

M. Dupuy, en son nom, et au nom de ses collègues se déclare particulièrement heureux de recevoir les membres des deux Chambres de commerce françaises. Il s'associe, lui et les autres membres du gouvernement, aux éloges justifiés de M. Beau, qui a toujours été à la hauteur de la tâche que le gouvernement de la République lui a confiée.

Les Chambres de commerce méritent tous les éloges. Elles trouveront auprès du gouvernement et particulièrement auprès du ministre de Commerce, la volonté de seconder leur œuvre.

Un diner chez le ministre de l'industrie

Bruxelles, 3 juin. — Un grand dîner a été donné ce soir, en son hôtel, par M. Hubert, ministre de l'Industrie et du Travail.

A ce dîner assistaient les ministres français, MM. Dupuy, Trouillot et Ruau ; les ministres belges MM. Schollaert, Renkin et Davignon et M. Beau, ministre de France.

Les Manœuvres Navales en Méditerranée

Toulon, 3 juin. — Au cours des manœuvres navales de cet après-midi, le contre-torpilleur « Carquois » de la première escadre, a eu une légère avarie de machine et a dû rentrer en rade, pour y subir les réparations nécessaires.

Plusieurs détachements de contre-torpilleurs ennemis sont parvenus à débarquer hors de la portée des forts, qui défendent Toulon, à l'Ouest. Ils ont réussi à détruire une gare et un tunnel sur la ligne du P.-L.-M.

L'escadre ennemie a bombardé ensuite le port de la Ciotat et un sémaphore voisin et l'escadre étant sortie de Toulon, les navires rouges se sont retirés dans le Sud, dans le but d'attirer hors de front de défense les navires bleus. Cette manœuvre n'a pas réussi.

Ce soir, a eu lieu l'attaque de Toulon par la première escadre. La canonnade a été très nourrie de part et d'autre.

Le temps qui est très mauvais, rend les manœuvres difficiles.

Le prochain voyage des Souverains belges à Paris

Bruxelles, 3 juin. — On annonce que les souverains belges, lors de leur visite au Président Fallières, resteront trois jours, à Paris. Ils quitteront Bruxelles le 12 juillet prochain.

INCIDENTS DE GRÈVE A MARSEILLE

Un gendarme grièvement blessé

Marseille, 3 juin. — La grève des terrassiers déclarée depuis quelques jours sur la ligne des tramways en construction de Miramas à Lessac et qui s'était déroulée jusqu'à présent dans le plus grand calme a été marquée ce soir, par divers incidents.

A la sortie d'une réunion, une collision, s'est produite entre les grévistes et la gendarmerie. Un gendarme a été grièvement blessé à la tête. Cinq arrestations ont été opérées.

TUÉS PAR UN RAPIDE

Londres, 3 juin. — Un groupe d'ouvriers qui travaillait sur la voie du chemin de fer de Tébor, a été surpris par un rapide. Deux hommes ont été tués, cinq autres blessés.

UNE FEMME FOUDROYÉE

Auxerre, 3 juin. — Mme Pommarel, surprise par l'orage s'était réfugiée dans une maisonnette sur laquelle la foudre tomba ; elle a été tuée sur le coup.

DÉLIMITATION DE FRONTIERE

Paris, 3 juin. — Le « Journal Officiel » publiera demain un décret portant promulgation de la convention signée à Bruxelles le 30 décembre 1908, entre la France et la Belgique, pour la délimitation de la frontière franco-belge entre Saint-Jans-Cappelle (France) et Westoutre (Belgique).

UN BOLIDE A VANNES

Vannes, 3 juin. — Un bolide est venu éclater au-dessus de la ville et une grande lueur et une détonation ont été perçues. La ville était enveloppée d'une brume intense ; une pluie abondante est tombée ensuite.

VIOLENTS ORAGES A BORDEAUX

Bordeaux, 3 juin. — Deux violents orages sévissent depuis hier et plus particulièrement dans la soirée d'aujourd'hui. Les dégâts sont considérables dans la région du sud-ouest jusqu'aux Pyrénées. Un pont de pierre à Ruffiac a été complètement démoli ; le chemin de fer de Marmande à Mont-de-Marsan a été coupé sur deux points par les eaux. A Bordeaux et dans la région, une pluie torrentielle est tombée dans la soirée. Le mauvais temps sévit partout.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

ROUBAIX, vendredi, 3 juin 1910.
2 h. soir, 21° au-dessus de zéro, 763, variable.
5 heures, 20° au-dessus de zéro, 763, variable.
9 heures, 16° au-dessus de zéro, 763, variable.
Samedi, 4 juin 1910.
Minuit, 15° au-dessus de zéro, 762, variable.
3 h. matin, 14° au-dessus de zéro, 761, variable.

MARIAGES ET FIANÇAILLES

— Mardi matin, a été célébré en l'église d'Ostricourt, le mariage de M. Eugène Duquesne, conseiller municipal d'Ostricourt, avec Mlle Marie-Antoinette Dion.

Nouvelles Régionales

LE CONCOURS NATIONAL AGRICOLE

La journée de vendredi a été pour le concours national agricole une nouvelle journée de succès. Ce ne fut jusqu'au moment de la fermeture qu'un défilé ininterrompu de visiteurs. On a compté hier plus de 5.000 entrées.

Le concours du Stud-Book a eu sa part de visiteurs, bien que ses écuries pour étalons et ses boxes pour poulinières ne soient pas encore complètement fournis.

LE Xe CONGRÈS NATIONAL des Voyageurs de Commerce, à Lille

Le Xe congrès national des Voyageurs de commerce s'est ouvert vendredi matin à 10 heures, salle de la Société industrielle sous la présidence de M. Swaab, président du syndicat des voyageurs et représentants de la région du Nord. Etaient au bureau : MM. Vergez, ancien président du syndicat ; Malagiée, président de la société des voyageurs de Lille ; Martel, président de la Fédération et Silie, syndic de la Fédération des syndicats, etc...

Swaab prend la parole. Il remercie ses collègues de l'honneur qu'ils lui ont fait en le nommant président ; il engage les membres du Congrès à mettre dans leurs discussions toute la courtoisie qu'on est en droit d'attendre d'hommes habitués à se trouver devant des contradicteurs. Il faut convaincre autrement que par des cris.

En terminant le président demande à ses collègues de se mettre au travail de suite dans leurs commissions respectives.

On procède aussitôt à l'organisation des quatre commissions. La première, chargée de la réorganisation de la Fédération nationale, conformément aux prescriptions de la loi de 1884, se met aussitôt au travail ; sous la présidence de M. Wartel et les status sont adoptés à la presque unanimité des membres présents.

A deux heures, il y eut une séance plénière. M. Swaab présidait.

M. Chaucna donne lecture des nouveaux statuts élaborée le matin.

Après une longue discussion à laquelle prennent part M. Dupouy, Lombart, Deleurt, Guérent, de Rouen, M. Salomon propose une motion préjudicielle, aux termes de laquelle, le congrès déclarerait ne pas repousser à priori le principe de l'affiliation de la Fédération du travail. Cette motion a été repoussée.

M. Swaab donne ensuite lecture d'un télégramme de sympathie adressé à la Fédération par M. Lévy-Ulmann, président honoraire anglais.

La réception à l'Hôtel de Ville

Les membres du Congrès ont été reçus vendredi soir, à l'Hôtel de Ville, dans la grande salle décorée de plantes ornementales, où se tenaient MM. Charles Delesalle, maire de Lille, Crépy-Saint-Léger, Duburcq, Liégeois-Six, adjoints ; plusieurs conseillers municipaux, et Assoignon, secrétaire général de la Mairie.

Les congressistes, au nombre de 135 environ, font leur entrée.

En termes très heureux, M. Swaab présente les congressistes venus des quatre coins de la France, venus pour travailler en des formes différentes à la défense de leurs intérêts.

M. le Maire se félicite de recevoir les congressistes, et leur souhaite la bienvenue.

M. Martel, en quelques mots, remercie M. Delesalle et les invités lèvent leur verre à la prospérité de la ville de Lille.

La réception s'est terminée à dix heures.

Une tentative criminelle sur la voie ferrée A LIÉVIN

Un exploit stupide de la part des jeunes gens qui s'y sont livrés, a failli provoquer un déraillement. Quand l'un d'eux, interrogé fut contraint de s'expliquer, il répondit avec un sourire malicieux : C'était pour voir dérailler un train ! Voici les renseignements que nous avons pu recueillir sur cette grave affaire :

Trois jeunes gens : Pierre Lozac, 26 ans ; Charles Dubot, 21 ans ; Emile Vandenbosche, 20 ans, descellèrent une pierre du parapet d'un pont jeté sur la ligne de Lens à Hazebrouck. Ils posèrent cette pierre, longue d'un mètre et épaisse de 36 centimètres, et pesant 125 kilos, sur la voie qu'empruntent les trains allant vers Lens ; puis, ils se postèrent à proximité pour se rendre compte de l'effet que provoquerait un déraillement.

Heureusement, le mécanicien d'un convoi arrivant sur la ligne parallèle, aperçut la pierre et stoppa. On était occupé à mettre la pierre sur le côté quand arriva un train de marchandises qui, infailliblement aurait déraillé sans ce concours de circonstances.

Le garde-sémaphore Florent Cresson, intrigué par la présence des trois individus, les dénonça à la gendarmerie qui les mit en état d'arrestation. Il seront déférés au Parquet sous l'inculpation de tentative criminelle de déraillement.

LES GRÈVES

Au tissage de Mme Mayeux, à Armentières

La grève est générale au tissage de Mme Mayeux, rue du Molinel. Les ouvriers et ouvrières ont quitté le travail vendredi à 2 h. 1/2. Le nombre de ceux-ci est actuellement de 500 environ.

Les réclamations visent surtout les règlements intérieurs de l'usine. Dans une réunion qu'ils ont tenue dans l'après-midi, les grévistes ont désigné leurs délégués, afin de solliciter une entrevue avec le gérant.

TENTATIVE DE MEURTRE A AMIENS. — La police a mis en état d'arrestation un nommé Chevrotin, 41 ans, inculpé, à la suite d'une discussion, d'avoir tiré trois coups de revolver sur sa femme, sans d'ailleurs la blesser.

LE JUBILÉ DE Mgr WILLIEZ, EVEQUE D'ARRAS. — A l'occasion du jubilé de Mgr Williez, Sa Sainteté Pie X a adressé au jubilaire un encouragement. De son côté Son Eminence le cardinal Merry del Val a adressé à Mgr Williez une lettre de félicitations.

Ajoutons qu'un autre bref de Pie X, daté du 12 mai 1910, élève l'évêque d'Arras à la dignité d'assistant au Trône pontifical et de comte romain.

UN VIOLENT INCENDIE A ILLIES. — Vendredi, vers dix heures du matin, un violent incendie s'est déclaré dans un bâtiment réservé à la préparation d'odeurs et de parfums de la vaste distillerie de M. Henri Delrue, à Illies, Mme Delrues, en l'absence de son mari, organisa les secours et fit appel aux pompiers de La Bassée. Grâce au dévouement des sauveteurs, le feu a pu être circonscrit. Les dégâts sont évalués à 10.000 francs.

UN GRAVE ACCIDENT A MATRINGHEM. — Un ouvrier carrier, nommé Gervais, voulant examiner une cartouche de dynamite qui n'avait pas fait explosion, la prit dans ses mains ; mais à ce moment la cartouche explosa et le malheureux eut l'avant-bras droit emporté, un œil crevé et l'autre atteint si grièvement que l'on craint qu'il ne perde la vue. La malheureuse victime est âgée de 35 ans et est père de cinq enfants.

COUPS DE REVOLVER A DUNKERQUE. — Dans la soirée de jeudi, un menuisier, René Turpin, 32 ans, a tiré un coup de revolver, sans l'atteindre, sur sa femme, Aline Sauwaert. Turpin saisit ensuite sa femme par les bras et lui appliqua le canon de revolver sur la poitrine, mais les témoins de cette scène intervinrent et le meurtrier fut arrêté. Il a été écroué vendredi matin.

ACCIDENT MORTEL A LABOURRE. — Un mineur, Florimond Delmaire, voulant mettre dans la cage, les lampes, se trompa de côté et plaça ses lampes dans le vide. Emporté par le poids, Delmaire tomba dans le trou et fut tué sur le coup.

UN SUICIDE A CALAIS. — Un tulliste, Eusèbe C..., profitant de l'absence de sa femme, s'est pendu à l'intérieur de sa chambre.

LUGUBRE DÉCOUVERTE A CALAIS. — Hier soir, vers dix heures, on a découvert, sur les glacis du fort Risban, dans un état assez avancé de décomposition, le cadavre d'un homme paraissant âgé de 35 à 40 ans. Une enquête est ouverte pour l'identifier.

LE DRAME DE BOULOGNE. — Marguerite Revertérat, la victime du terrible drame de Boulogne-sur-Mer, dont nous avons parlé, n'a pu survivre aux graves blessures. Elle est morte vendredi matin.

BELGIQUE

Le Congrès de la Propriété industrielle

Bruxelles, 3 juin. — Le congrès pour la protection de la propriété industrielle, s'est dans sa séance d'aujourd'hui rallié à la proposition votée au congrès de Nancy, émettant le vœu qu'à la prochaine conférence de révision de la convention, l'unification des lois sur la matière soit obtenue.

Il a décidé de rendre obligatoire la saisie des marchandises illicitement marquée.

En ce qui concerne la protection temporaire des inventions, dessins ou marques dans les expositions, il a décidé d'accorder à tout exposant un droit de minorité d'une durée de six mois.

Il a enfin émis le vœu de voir chaque état de l'Union créer un service spécial de la propriété industrielle et publier les descriptions des brevets et dessins en fascicules séparés.

Nouvelles Sportives

BOXE

UN GRAND MATCH A PARIS

Paris, 3 juin. — Le grand combat de boxe anglaise pour le titre de champion de France entre Marcel Moneau, de Lille, (69 kilos 300), et Adrien Hogand (60 kilos 500), a eu lieu ce soir, sous le patronage de la Société pour la propagande de la boxe anglaise en France.

Le combat était en 25 rounds de trois minutes. Il a été terminé à l'avantage d'Adrien Hogand, qui devient ainsi champion de France.

HIPPISME

LES COURSES A MAISONS-LAFFITTE du vendredi, 3 juin

Paris, 3 juin. — (Par dépêche.) — Voici les résultats des courses qui ont eu lieu à Maisons-Laffitte :

Prix de la Maladrerie (à réclamer, 3.000 fr., 1.000 mètres) : 1er, Cypris II, à M. M. Lazard, pes. 77.50, pl. 28.00, pel. 49.50, pl. 15.00 ; 2e, Sortez le Numéro, à Mme Tissier, pes. 18.00, pel. 11.50 ; 3e, Calfouti, à M. Lieux, pes. 59.00, pel. 22.50. — Non placés : Scarron, Karmel, Etoile d'Or, Impatient, Adriatic, La Vove, Dindoninette, Beraldine, Danitsa, Moskowa, Grivoise.

Prix Prestige (6.000 fr., en outre 500 fr. à l'éleveur, 1.900 m.) : 1er, Le Marabout, à M. Ephrussi, pes. 14.00, pl. 11.50, pel. 7.00, pl. 6.00 ; 2e, Monot, à Mme Cheremeteff, pes. 16.50, pel. 8.50 ; 3e, Saint-Michel II. — Non placés : Le Bon Larron, Saphir, Sans-Souci VI.

Prix de Oisord (à réclamer, 5.000 fr., 2.000 m.), 1er, Cheshire Cat, à M. W. Davis, pes. 27.00, pl. 16.00, pel. 16.00, pl. 9.00 ; 2e, Lil, à M. M. Ephrussi, pes. 23.00, pel. 9.50 ; 3e, Needle. — Non placés : Visconti, Andelys, Carthage III, Vaisseau Fantôme.

Prix Ajax (20.000 fr., en outre 1.500 fr. à l'éleveur, 2.600 m.) : 1er, Gros Papa, à M. Champion, pes. 23.00, pl. 16.00, pel. 10.00, pl. 7.00 ; 2e, Lieutel, à M. Henriquet, pes. 21.50, pel. 9.50 ; 3e, Valemont. — Non placés : Lama, Kaiser II, Cham.

Prix de Ceeny (handicap, 6.000 fr., 2.400 m.) : 1er, Bijou Royal, à M. de Gurtubay, pes. 104.50, pl. 32.50, pel. 28.50, pl. 12.50 ; 2e, Pétropolis III, à M. Widener, pes. 19.50, pel. 10.00. — Non placés : Margarite, Malanse, Boléro III.

Prix Alicante (5.000 fr., 1.900 m.) : 1er, Donaldina, pes. 99.00, pl. 18.00, pel. 60.00, pl. 10.50 ; 2e, Cerda, pes. 13.00, pel. 7.50 ; 3e, Hilda II, pes. 12.00, pel. 6.50. — Non placés : Valérie II, Boadicée, Formica, Césarine, Itucol, Mégara.

Cotons Américains

New-York, 3 juin.

COURS DE CLOTURE

TERME	NEW-YORK Ce jour	NEW-YORK Précéd.	NEW-ORLÉANS Ce jour	NEW-ORLÉANS Précéd.
JUIN 1910	14.73	14.49		14.40
JUILLET	14.78	14.54		14.55
AOUT	14.37	14.03		3.88
SEPTEMBRE	13.17	13.00		12.83
OCTOBRE	12.37	12.30		12.29
NOVEMBRE	12.27	12.22		12.22
DÉCEMBRE	12.20	12.14		12.17
JANVIER 1911	12.16	12.10		12.20
FÉVRIER	—.—	—.—		—.—
MARS	12.20	12.14		—.—
AVRIL	—.—	—.—		—.—
MAI	—.—	—.—		—.—